

### Les Cahiers de l'Institut

Depuis 1942, l'Institut neuchâtelois publie, en principe tous les deux ans sur la proposition de sa commission des Cahiers, un ouvrage illustrant un aspect du patrimoine culturel ou scientifique du canton.

Derniers titres parus :

Pour une histoire de la vie ordinaire du Pays de Neuchâtel, Jean-Pierre Jelmini, 1994  
La vallée du Locle – Oasis jurassienne, André Burger, Jean-Paul Schaer, 1996  
Anthologie de la littérature neuchâteloise, collectif, 1998  
Microtechniques et mutations horlogères, collectif, 2000  
Les facteurs d'instruments de musique dans le Pays de Neuchâtel, Claude Lebet, 2002  
La sculpture publique en Pays de Neuchâtel, collectif, 2004  
Vers d'autres continents, voyageurs neuchâtelois outre-mer au XIX<sup>e</sup> siècle, collectif, 2006  
L'Université de Neuchâtel, 1909-2009, Dominique Chloé Baumann, 2009  
En scène! La vie théâtrale en Pays neuchâtelois, collectif, 2010  
Milieux naturels neuchâtelois. Réserves, biotopes et autres sites, Marcel S. Jacquat et Yvan Matthey, 2012  
L’Affiche neuchâteloise, de la Réforme au cap du XXI<sup>e</sup> siècle, Michel Schlup et Jean-Charles Giroud, 2014  
Identités neuchâteloises : le canton de Neuchâtel au fil de la migration, collectif, 2016

### Le bulletin de l'Institut

Le bulletin annuel de l'Institut est destiné à consolider les liens entre les membres qui ne se rencontrent ordinairement qu'une seule fois par an pour l'Assemblée générale et la Séance publique. Il présente les lauréats de ses Prix et informe sur les activités de ses diverses commissions.

Pour tout renseignement complémentaire : [www.institutneuchatelais.ch](http://www.institutneuchatelais.ch)

Pour contribuer aux activités de l'Institut neuchâtelois : CCP 20-2767-2

INSTITUT  
NEUCHÂTELOIS

### L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS EN BREF

Fondé en 1938, l'Institut neuchâtelois a pour but de maintenir, de développer et d'illustrer le patrimoine culturel et scientifique du Pays de Neuchâtel. Originellement implanté dans un terreau purement académique, l'Institut s'est peu à peu rapproché du monde économique et du champ politique, afin d'unir l'ensemble de ces forces au service de la culture, de l'art et de la science.

*en bref ...*

## QUI SONT LES MEMBRES DE L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS?

L'Institut neuchâtelois a deux catégories de membres: individuels et collectifs.

Les membres individuels sont recrutés parmi les acteurs de la vie culturelle, économique et politique soucieux de l'avenir et du rayonnement de Neuchâtel. Le conseiller d'Etat chef des affaires culturelles et le recteur de l'Université sont membres de droit de l'Institut. Tous les autres membres sont désignés par l'Assemblée générale après avoir formellement accepté l'appel que leur a fait l'Institut.

Les membres collectifs sont constitués par des associations culturelles, des entités économiques ou politiques, au rang desquelles se trouvent les écoles et les musées.

Actuellement, l'Institut compte environ 500 membres individuels et une quarantaine de membres collectifs.

## FINANCEMENT DE L'INSTITUT

Le financement de l'Institut repose principalement sur les cotisations de ses membres, collectifs et individuels. Celles-ci sont actuellement de 75 fr. par an. Mais, par des dons ou des legs, les membres peuvent contribuer de manière volontaire aux activités de l'Institut neuchâtelois, entièrement dévolues à l'encouragement et au développement de la vie culturelle et scientifique dans le canton de Neuchâtel.

L'Etat alloue une subvention annuelle à l'Institut neuchâtelois. Pour des projets particuliers, l'Institut peut en outre compter sur l'aide ponctuelle de la Loterie romande, des Villes du canton ou d'autres donateurs intéressés par ses initiatives.

## QUE FAIT L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS?

Les activités de l'Institut comportent trois grands volets.

### Le Prix de l'Institut

Créé en 1960, le Prix de l'Institut couronne une personnalité neuchâteloise ou ayant fait carrière à Neuchâtel et dont l'œuvre a retenu l'attention de la commission du Prix. Le Prix de l'Institut est remis chaque année en mars, au cours d'une séance publique dont le programme s'articule autour de la discipline dans laquelle le lauréat ou la lauréate s'est distingué-e.

Les lauréats depuis 1990 ont été :

Jean-François Aubert, constitutionnaliste – Claude Loewer, peintre – Anne-Lise Grobéty, écrivaine – Jean-Pierre Jelmini, historien – Georges Terrier, médecin – Jean-Claude Gabus, ingénierie – René Gerber, compositeur – Pierre Chappuis, poète – Marcel Mathys, sculpteur – Michel Egloff, archéologue – Henri Jacot, graveur – Monique Laederach, écrivaine – Gilles et Marie-Claire Attinger, éditeurs – Jean-Paul Schaer, géologue – Denis Müller, éthicien – Jean-Blaise Junod, cinéaste – Yves Baer, physicien – Guy Bovet, musicien – Denis Knoepfler, archéologue – Agota Kristof, écrivaine – Fausto Pellandini, fondateur de l'Institut de microtechnique – Charles Joris, fondateur du TPR – Robert Monnier, architecte – Francis Jeannin, ingénieur du son – Jacques Hainard, ethnologue – Joëlle Bouvier, danseuse et chorégraphe – Francine Pickel, Vincent Adatte, Frédéric Maire et Yves Nussbaum, cinéastes, fondateurs de la Lanterne Magique – Yves Sandoz, juriste, professeur de droit humanitaire.

## Les activités en faveur de la jeunesse

### **Les journées «Culture et Jeunesse»**

Sensible à une motivation active de la jeunesse, l'Institut a créé une commission Culture et Jeunesse en 1974. Celle-ci organise chaque automne une excursion de deux jours à laquelle sont conviés deux douzaines d'étudiants de nos lycées. Les participants parcourent le canton en fonction d'une thématique annuelle et dialoguent avec les meilleurs spécialistes de la discipline considérée. Ils découvrent ainsi des aspects souvent méconnus de la vie culturelle, scientifique, économique, sociale ou politique neuchâteloise: la communication, l'horlogerie de luxe, la danse, l'archéologie, le théâtre, la justice, etc.

### **Les journées «Ouverture»**

Depuis 2001, une nouvelle commission organise tous les deux ans une journée de sortie pour des adolescents vivant dans des institutions à caractère éducatif. Cette excursion, mise en place par les membres de la commission Ouverture, permet à une douzaine d'adolescents, réputés difficiles, et à leurs éducateurs de passer une journée hors de leurs institutions et de découvrir quelques aspects de la société actuelle : le travail du métal (forge et sculpture) les arts plastiques (peinture, modelage), l'expression théâtrale (atelier divers).

### **Les Prix des Lycées**

L'Institut a récemment souhaité reprendre une des activités de ses débuts en récompensant les étudiants de nos lycées, académiques et professionnels. Les meilleurs de leurs travaux de maturité sont soumis à deux jurys, créés par l'Institut à cet effet. Ces travaux portent sur les sujets les plus éclectiques et témoignent souvent de talents précoces. Les prix sont remis aux étudiants au cours d'une cérémonie très sympathique.